

Other Proposed Mitigation Measures

The Recommended Plan will be designed and implemented with the benefit of contemporary planning, engineering, and environmental best practices and plans. Examples of these are listed below and will be updated and refined during the subsequent detailed design phase of the project.

- Real Estate Acquisitions when needed
- Stormwater Management Plan
- Public Communications Plan
- Construction Waste Management Plan
- Landscape Plan
- Ecological Site Assessment
- Environmental Management Plan
- Construction and Traffic Management Plan



Many of the anticipated impacts are temporary in nature (during construction). Monitoring measures are recommended to determine which effects occur during construction, and may result in modifications to future additional mitigation supported by monitoring reports and studies.

Monitoring measures include inspection and surveillance, and compliance monitoring for the above noted plans and complaint monitoring for such effects as noise and air quality (dust) during construction phases.

Autres mesures d'atténuation proposées

Le plan recommandé sera conçu et mis en œuvre au moyen de plans et de pratiques exemplaires contemporains en matière de planification, d'ingénierie et d'environnement. Voici des exemples de ces plans et pratiques, qui seront mis à jour et améliorés au cours de la phase ultérieure de conception détaillée du projet.

- Acquisition de biens immobiliers au besoin
- Plan de gestion des eaux pluviales
- Plan de communications avec le public
- Plan de gestion des déchets de construction
- Plan d'aménagement paysager
- Évaluation environnementale du site
- Plan de gestion environnementale
- Plan de gestion de la construction et de la circulation

Bon nombre des répercussions attendues seront temporaires (pendant la période de construction). La mise en œuvre de mesures de surveillance est recommandée pour déterminer les effets qui se produisent pendant la construction et qui pourraient justifier une adaptation des mesures d'atténuation à prendre, à la lumière des rapports et des études de surveillance présentés.

Les mesures de surveillance comprennent les activités d'inspection et de surveillance, ainsi que la surveillance de la conformité aux plans susmentionnés et la surveillance des plaintes concernant des répercussions telles que le bruit et la qualité de l'air (poussières) pendant les phases de la construction.

Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study

Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Property Implications and Future Acquisition Processes

The implementation of the project will require private property acquisition by the City. The Study Team is continuing to meet with property owners to discuss the potential project implications.

The details of property requirements will be confirmed at the time that the project undergoes detailed design, at some time in the future. The process of property acquisition will not begin until funding for the project is secured and those design details are confirmed. The City of Ottawa will work directly with affected property owners throughout that subsequent process according to its Real Property Acquisition Policy. The City has the authority to acquire land through the direction and implementation of the City of Ottawa Official plan, as well as the Municipal Act, the Expropriations Act, the City of Ottawa Act, and the Housing Development Act.

Key Aspects of the acquisition process include:

- **Dedication:** In some instances, the City may acquire property or property rights as a condition of the approval of development applications.
- **Negotiation:** This is the City's preferred method of obtaining property rights based on mutually acceptable terms.
- **Expropriation:** This method is used, pursuant to applicable laws and regulations, when negotiations are not successful, or if the construction schedule for the project becomes critical.
- **Current Market Value:** All real property acquisitions shall be supported with a current market value appraisal. This appraisal will be completed by an independent real estate professional or by a qualified City staff appraiser.
- **Highest and Best Use:** Appraisal reports will be based on the "highest and best use" of the property. Once complete, a report with full findings of the appraisal will be provided to the property owner.
- **Fairness:** The City's main objective to ensure that landowners rights are respected and protected and to provide fair compensation. The acquisition process emphasizes negotiation and achievement of a mutually satisfactory agreement.

Répercussions sur les propriétés et processus d'acquisition

Pour mettre le projet en œuvre, la Ville devra faire l'acquisition de propriétés privées. L'équipe chargée de l'étude continue à rencontrer les propriétaires pour leur parler des répercussions possibles.

La teneur des exigences liées aux propriétés sera confirmée à l'étape de conception détaillée du projet. Le processus d'acquisition de propriétés ne commencera pas avant l'obtention du financement et la confirmation de ces exigences. Conformément à la Politique municipale sur l'acquisition de bien-fonds, la Ville d'Ottawa collaborera directement avec les propriétaires tout au long de ce processus. Elle a le droit d'acquérir des terrains en vertu du Plan officiel, de la *Loi sur les municipalités*, de la *Loi sur l'expropriation*, de la *Loi de 1999 sur la ville d'Ottawa* et de la *Loi sur le développement du logement*.

Les grands aspects du processus d'acquisition sont les suivants :

- **Affectation :** Dans certains cas, la Ville peut faire l'acquisition de propriétés ou de droits de propriété à titre de condition d'approbation d'une demande d'aménagement.
- **Négociation :** C'est la méthode privilégiée par la Ville pour l'obtention de droits de propriété, où les modalités sont acceptables pour les deux parties.
- **Expropriation :** Cette méthode est utilisée, conformément aux lois et règlements applicables, lorsque les négociations sont infructueuses ou qu'il devient urgent de respecter le calendrier des travaux.
- **Valeur marchande courante :** Toutes les acquisitions de propriétés doivent faire l'objet d'une évaluation selon la valeur marchande courante, qui est effectuée par un professionnel indépendant du secteur immobilier ou par un évaluateur qualifié faisant partie du personnel de la Ville.
- **Utilisation optimale :** Les rapports d'évaluation reposent sur l'« utilisation optimale » de la propriété. Une fois l'évaluation terminée, un rapport présentant les conclusions de l'estimation est remis au propriétaire.
- **Équité :** Le premier objectif de la Ville, c'est que les propriétaires fonciers soient indemnisés de manière équitable et que leurs droits soient respectés et protégés. Dans le processus d'acquisition, la négociation et l'entente mutuelle sont des priorités.

Earl Armstrong Road Extension (Albion to Hawthorne) Environmental Assessment Study Évaluation environnementale du prolongement du chemin Earl Armstrong (du chemin Albion au chemin Hawthorne)

Next Steps

Following this Public Open House:

- Your comments on the study will be reviewed along with input received from Consultation Groups in order to finalize the recommended plan
- The Recommended Plan will be refined and updated to resolve remaining issues
- The Final Recommended Plan will be presented to the City's Transportation Committee and Council for approval in June 2019. There is an opportunity for members of the public to present directly to Transportation Committee.
- After Council approval, the Environmental Study Report will be finalized and posted for public review.

Information about the study will continue to be posted on the City's website as it becomes available at:

www.Ottawa.ca/earlarmstrong

Your views are important to the success of this study. Please fill out a comment sheet, and leave it in the box provided, or return to us by mail or email by April 17, 2019

Comments or questions can also be submitted by email to:

Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca

Thank you!

Prochaines étapes

À la suite de la présente séance portes ouvertes :

- Nous passerons en revue vos commentaires sur l'étude ainsi que ceux que nous avons reçus des groupes de consultation afin de produire la version définitive du plan recommandé.
- Nous peaufinerons et réviserons le plan recommandé pour régler les derniers problèmes.
- Le plan recommandé définitif sera présenté au Comité des transports de la Ville ainsi qu'au Conseil municipal pour approbation en juin 2019. Les membres du public pourront présenter leurs observations directement au Comité des transports.
- Après l'approbation du Conseil, le rapport d'étude environnementale sera finalisé et publié pour examen public.

Nous allons continuer d'afficher les renseignements sur l'étude dans le site Web de la Ville à mesure qu'ils deviendront disponibles, à l'adresse www.Ottawa.ca/cheminearlarstrong.

Vos commentaires sont importants pour la réussite de l'étude. Nous vous prions de bien vouloir remplir une fiche de commentaires et de la déposer dans la boîte fournie ou de nous la transmettre par la poste ou par courriel d'ici le 17 avril 2019.

Vous pouvez également transmettre vos commentaires ou vos questions par courriel à l'adresse Katarina.Cvetkovic@Ottawa.ca.

Merci!

